

## AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

---

### **Avis de concours interne pour le recrutement d'adjoints administratifs hospitaliers de 1<sup>re</sup> classe**

NOR : SJS0840275V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier Jacques-Cœur de Bourges (Cher) en vue de pourvoir 4 postes d'adjoint administratif hospitalier de 1<sup>re</sup> classe, dans les conditions fixées aux chapitres III et IV de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, vacants dans les établissements suivants :

- centre hospitalier George-Sand de Bourges : 2 postes, branche administrative ;
- centre hospitalier George-Sand de Bourges : 2 postes, branche bureautique.

Le concours interne d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des 3 fonctions publiques et des établissements qui en dépendent, comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours au moins une année de services publics effectifs.

Les candidatures devront être adressées au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit, le cachet de la poste faisant foi, au directeur du centre hospitalier Jacques-Cœur, 145, avenue François-Mitterrand, 18020 Bourges Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.